

Votre Intercos

N°4

Jun - 2022

Le magazine de la
Communauté de communes Flandre Lys

Votre interco'



La Communauté de Communes Flandre Lys est, depuis le début de l'année 2022, propriétaire exploitante de l'aérodrome de Merville Lestrem.

Par cette décision, nous avons voulu relancer l'activité d'un site emblématique de notre territoire et réaffirmer une nouvelle fois la volonté d'être une collectivité dynamique, innovante et attractive pour les entreprises.



Dès cette année, un programme d'investissements volontariste est mis en œuvre pour moderniser l'équipement et affirmer notre ambition pour le site :

- Certains travaux seront menés pour mettre à niveau l'équipement en lien avec la Direction Générale de l'Aviation Civile.
- Un partenariat est engagé avec l'école de pilotage pour reconstruire un lieu d'enseignement adapté et conforme aux exigences environnementales et de sécurité,
- Une étude de programmation est lancée pour définir les grandes orientations de développement du site et rechercher des activités économiques innovantes en lien avec le secteur de l'aéronautique,
- De nouveaux hangars vont être construits d'ici la fin de l'année pour accueillir davantage d'appareils sur le site,
- L'aire de grand passage des gens du voyage est actuellement requalifiée et étendue de manière à améliorer sa capacité d'accueil,
- Les travaux ont débuté sur le parc Eolys pour le moderniser et proposer plus d'activités.

Par ces actes, nous souhaitons faire de l'aérodrome un pôle d'excellence de la CCFL dont le succès rayonnera sur l'ensemble du territoire.

Jacques HURLUS

Président de la Communauté de communes Flandre Lys



Les travaux de voirie 2021 et 2022

L'été dernier, une importante campagne de travaux d'entretien de voirie a eu lieu sur le territoire. Les différents chantiers ont permis de traiter 35,85 km de voiries, ce qui représente 15% du patrimoine global (245 km).

Cette campagne a été marquée par la mise en œuvre de process innovants comme le recyclage des matériaux et l'utilisation d'une technique d'enrobée à froid. Des techniques qui allient respect de l'environnement et réduction des coûts des travaux !

En 2022, ce sont près de 6,3 millions d'euros qui seront investis pour 44 km de voiries rénovés.



Signature de la CTG

En janvier, la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) entre votre Communauté de communes, les communes du territoire, les caisses d'allocations familiales, la MSA, a concrétisé un partenariat de quatre ans pour développer l'aide aux familles.

Cet accord renforce l'efficacité des services du territoire dans les domaines suivants :

- la petite enfance,
- la jeunesse,
- le soutien à la parentalité,
- l'animation de la vie sociale,
- l'accès aux droits et l'inclusion numérique,
- le logement,
- la prise en compte du handicap.

Sommaire

Votre interco'

P. 2-5

- Budget 2022

S'installer & vivre

P. 6-9

- Une France services en Flandre Lys !
- Les nouveaux conseillers numériques
- Le Point Justice
- La déclaration de mise en location
- Nouveau : le Guichet Unique de l'Habitat
- Évolution des procédures de déclaration d'urbanisme

Entreprendre & travailler

P. 10-13

- Safilin, un projet qui se profile !
- Staub Fonderie recrute !
- Focus sur la Pépinière & l'hôtel d'entreprise
- Retour sur la soirée économique

Aménager & préserver

l'environnement

P. 14-15

- L'optimisation de la collecte des déchets
- Baisse des tarifs sur les composteurs
- L'extension des consignes de tri

Découvrir & se dépenser

P. 16-17

- Les nouveautés de la base nautique
- Retour sur le Cap santé
- La base de loisirs Eolys fait peau neuve !

Grandir & apprendre

P. 18-19

- Retour sur le CLEA 2022
- Dis-moi 10 mots
- Dates réunions : Couches lavables

Budget 2022

Le budget 2022 a été voté le 12 avril 2022 par le Conseil communautaire. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 24 février 2022. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- d'orienter les crédits de le CCFL vers une stratégie très ambitieuse d'aménagement du territoire,
- de financer les projets d'investissements par le biais de l'excédent de fonctionnement 2021.

Les élus de la Communauté de communes de Flandre-Lys ont prévu plus de 40 millions d'investissements en 2022. La volonté est forte, puisque plus de 20 millions d'excédent de fonctionnement ont été basculé en investissement avec une ambition affirmée de réaliser des projets structurants et d'engager les dépenses nécessaires pour les prochaines années.

1. Le fonctionnement :

a. Les dépenses de fonctionnement :

Les principales dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

- Charges à caractère général : **2 140 500 €** (prestations de services, entretien et réparations, assurances, fournitures, achat de matières premières, fluides, etc.). Ce sont les dépenses qui permettent à la CCFL d'assurer son fonctionnement quotidien,
- Masse salariale : **2 800 000 €**.
- Autres charges de gestion courante : **3 146 968,80€** (contributions, subventions aux associations, indemnités élus, logiciels.)
- Charges financières (intérêt des emprunts) : **3 500 €**.
- Atténuations de produits : **16 270 576,72 €** (attributions de compensation, dotation de solidarité communautaire et Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales.)

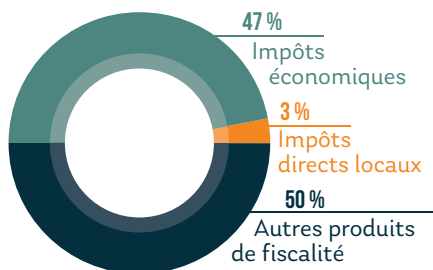
Les charges à caractère général progressent de 49,74 %, notamment en raison de l'augmentation des fluides et des fournitures.

b. Les recettes de fonctionnement

Les principales de recettes de fonctionnement sont les suivantes :

- Produits des services : **840 000 €** (Mise à disposition de personnel facturée aux budgets annexes, régie Velysoo, service mutualisé urbanisme)
- Produit des impôts : **17 433 731 €**
- Dotations et participations **8 142 246,69 €** Dotations de l'Etat, de la Région, et de la DRAC.
- Atténuation de charges (indemnités journalières, CPAM) : **56 000 €**

○ Produit de fiscalité



Impôts économiques : Cotisation foncière des entreprises (CFE), Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales (TASCOM) et Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)

Impôts directs locaux : Taxe sur le foncier bâti, non bâti et taxe d'habitation, GEMAPI

Autres produits de fiscalité : Dotations de l'État

2. L'investissement :

a. Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **30 291 646,87 €**

Le remboursement en capital de la dette s'élève à : **45 000 €**

Les investissements prévus à l'exercice 2022 sont les suivants (liste non exhaustive) :

■ Pour les opérations d'investissements de travaux : **18 712 482,06 €**

- Aménagement de la base nautique
- Réhabilitation de la Maison éclusière à Haverskerque
- Aménagement d'une zone de stationnement cycliste rando à Haverskerque
- Aménagement de la passerelle de l'écluse à Haverskerque
- Aménagement d'Eolys
- Création d'aires de co-voiturage
- Déploiement de bornes de recharges sur le territoire
- Schéma Directeur Vélo
- Véloroute de la Lys
- Aménagement cyclable Chemin de Halage
- Entretien de la voirie



Aménagement d'Eolys



Véloroute de la Lys



Entretien de la voirie

■ Pour les frais d'études : **1 934 977,97 €**

■ Pour les subventions d'équipements : **9 548 386,84€**

b. Les recettes d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement du budget général s'élèvent à **25 460 101,01 €.**

Elles sont constituées principalement par :

■ Les subventions : **3 119 607 €** (Région et Départements)

■ Le fonds de compensation de la TVA : **700 000 €**

S'installer et vivre

UNE FRANCE SERVICES EN FLANDRE LYS !

Née de l'ambition d'un retour du service public au sein des territoires, la CCFL se dote d'une France services. Cette dernière a ouvert ses portes au Castel de l'Allœu à Laventie.

France services

Qu'est-ce qu'une « France services » ?

C'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Les animatrices sont formées et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien : Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, etc.

Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.



Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, création de vos identifiants,... en complément des démarches administratives, la France services de la Communauté de communes Flandre Lys vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.

Se rendre à la France services !

La France services est installée au 2e étage du Castel de l'Allœu à Laventie. Ce bâtiment, situé au centre de la commune, **4 rue du 11 novembre** a été complètement rénové par la Communauté de communes Flandre Lys.

Elle accueille le public les lundis et mercredis de 13h à 17h, les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, les jeudis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et les vendredis de 9h à 13h.

Retrouvez le planning des permanences sur www.cc-flandrelys.fr



Interview

Sonia Lenghart et David Thibaut nous présentent leur rôle de conseillers numériques sur le territoire Flandre Lys

Quelles sont vos missions ?



Nous aidons les usagers à utiliser l'outil numérique, que ce soit pour des services en ligne pour leurs loisirs (exemple : logiciel photos), ou simplement utiliser les logiciels de bureautique, etc.

Pour tous ces services, nous sommes tenus au secret professionnel.

Nous réalisons des suivis individualisés, mais également des animations collectives. Nous intervenons principalement dans les bibliothèques des 8 communes Flandre Lys.

Quels sont les publics que vous visez en particulier ?

Toute personne ayant besoin d'aide informatique, pourra être accompagnée sur des demandes spécifiques.

Les ateliers seront ouverts à tout type de public, plutôt adultes. Ils seront déclinés sous forme de thèmes et toujours très diversifiés en fonction des âges, des niveaux et des attentes.

Quelle est la différence entre vous, « conseillers numériques » et les « animateurs France services » ?

Le conseiller numérique a pour principale vocation de **rendre le plus autonome possible l'utilisateur**. Il s'agit de transmettre une méthode pour l'utilisation d'outils informatiques, là où un animateur France services **accompagne et facilite les démarches administratives**.



Et pour le juridique ?



point-justice
informer, orienter, aider

Le Point-Justice (anciennement Point d'Accès au Droit), au même titre que la France services, est un service gratuit.

Il a pour objectif de conseiller les habitants du territoire dans les problématiques de vie courante :

- **Famille** : séparation, divorce, pension alimentaire, etc
- **Travail** : licenciement, période d'essai, contrat aidé, etc
- **Logement** : insalubrité, expulsion, conflit propriétaire/locataire, etc
- **Consommation** : contester une facture, surendettement, etc
- **Victimes** : discrimination, violence, escroquerie, menaces, etc

Permanences en Mairie de Merville les lundis et mercredis matin sans rendez-vous et après-midi sur rendez-vous et les 2^{ème} mercredis (après midi) du mois au sein de la France services à Laventie.

Mail : pointjustice@cc-flandrelys.fr

Tél : 06.30.08.51.29

Retrouvez toutes les permanences sur www.cc-flandrelys.fr rubrique Numérique.

NOUVEAU : LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT !

Le Guichet Unique de l'Habitat a pour objectif de répondre à toutes vos questions relatives à l'habitat, que vous soyez propriétaires occupants, propriétaires, bailleurs, locataires, nouveaux arrivants sur le territoire du Syndicat Mixte Flandre et Lys.

Tous les usagers peuvent s'informer au siège de la CCFL à La Gorgue et au siège de la CCFI à Hazebrouck.

Après un premier contact téléphonique, vous aurez un rendez vous personnalisé avec le bon interlocuteur pour votre projet de rénovation d'habitation.

Les missions sont :

Informers, conseiller et orienter les propriétaires vers le meilleur interlocuteur en adéquation avec la problématique,

Proposer des aides financières adaptées aux projets de travaux de rénovations énergétiques et/ou d'adaptation de logement,

Aider les usagers confrontés à des problèmes liés au logement et rendre leurs démarches administratives plus simples et plus efficaces,

Faciliter les prises de contact avec les services intercommunaux pour les déclarations de travaux ou demandes de renseignements,



- Faciliter la prise de rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France,
- Fédérer les professionnels de l'habitat autour d'un projet partagé (artisan du territoire, monde économique et tertiaire, etc.)
- Accompagner tous les porteurs de projet, qu'ils soient locataires ou propriétaires, et informer les habitants sur les politiques et dispositifs mis en œuvre par le territoire, ses partenaires (État, Région, Département).

Permanences téléphoniques : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

tél : 03 62 42 00 31

mail : guh@sm-flandreetlys.fr



Évolution du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme !

Depuis le 1^{er} janvier, le guichet numérique pour l'urbanisme a évolué. Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent dorénavant être déposées directement en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (le GNAU).

Cela s'applique pour tous les projets concernant les communes d'Estaires, Fleurbaix, Haverskerque, Laventie, Lestrem et Sailly-sur-la-Lys, Merville pour les demandes suivantes :

- Certificat d'urbanisme d'information (CUa) ou opérationnel (CUb)
- Déclaration préalable (DP)
- Permis de démolir (PD)
- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)



Cette plateforme est accessible 24h/24 et vous pouvez suivre la démarche en temps réel.

Cela implique également une suppression des frais d'envoi de dossier, de déplacements et d'impressions. Une solution économique et écologique pour un service optimisé pour l'utilisateur !

Retrouvez le GNAU sur www.cc-flandrelys.fr rubrique *Service urbanisme*

Flandre Lys lutte contre l'habitat indigne

Depuis 2018, la Communauté de communes Flandre Lys lutte contre l'habitat indigne au travers de la déclaration de mise en location. Ce dispositif vise à identifier les logements insalubres, indécents ou présentant un risque pour la sécurité des occupants.

Concrètement, tout propriétaire bailleur d'un logement situé dans le périmètre défini, a l'obligation de transmettre une déclaration de mise en location, soit lors de la première mise en location, soit lors d'une relocation (changement de locataire). Cette mesure ne concerne pas les locations touristiques, saisonnières (logements loués moins de 4 mois dans l'année), les logements locatifs sociaux, ni les baux commerciaux.



Le dossier composé du formulaire, à télécharger sur service-public.fr ainsi que du dossier de diagnostic technique, doit être déposé au siège de la Communauté de communes Flandre Lys ou à adresser par mail à l'adresse suivante : dml@cc-flandrelys.fr

Cette initiative permet également aux propriétaires d'être accompagnés et informés sur leurs obligations en tant que bailleurs. C'est également l'assurance d'un logement décent pour les locataires. Aussi, les logements présentant des éléments d'insalubrité ou des risques pour la sécurité sont amenés à faire l'objet d'une visite par un opérateur.

En cas de non-respect de ses obligations, le propriétaire s'expose à une **amende de 5 000€**.

Pour savoir si votre logement est concerné, rendez-vous sur la page internet dédiée : Déclaration de mise en location sur www.cc-flandrelys.fr

Safilin, un projet qui se profile

Le sujet des friches est régulièrement évoqué. Nous vous présentons dans ce numéro, les projets et le devenir de la zone Safilin !

Hier ...

De 1995 à 1997, ○

Délocalisation de la production vers la Pologne. 3 hectares, dont 25 000m² de bâtiment, vont petit à petit se vider. La famille Salmon et la commune de Sailly-sur-la-Lys ont travaillé de concert pour ne pas laisser ce site chargé d'histoire à l'abandon.

En 2015, ○

Signature d'une convention opérationnelle entre la CCFL et l'EPF.

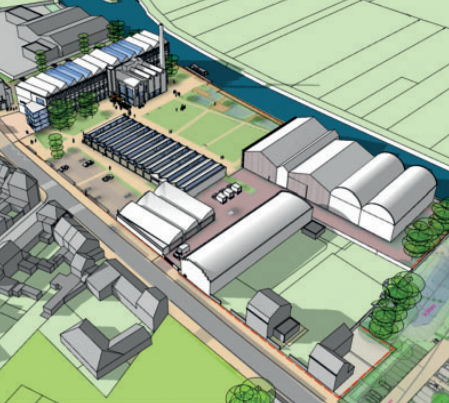
De 2020 à 2021, ○

Travail collaboratif avec les élus de la Communauté de communes Flandre Lys, l'EPF et un bureau d'études, pour définir une stratégie de réhabilitation.

○ **En 1860,**

Création de la première usine de filature et tissage de lin de la société Salmon.





Staub recrute !

Implantée à Merville, l'entreprise Staub ouvre une nouvelle ligne de production : l'émaillerie. À cette occasion, ce sont environ 40 emplois qui seront créés d'ici la fin d'année !

Et maintenant ?

Depuis janvier 2022, la Communauté de communes, en collaboration avec la commune de Sailly-sur-la-Lys, travaille sur l'évolution du site Safilin. De nombreuses études et groupes de travail ont été organisés afin de préserver les lignes de l'architecture industrielle du site, tout en exploitant son potentiel en l'ouvrant sur la rue et la Lys.

Les idées potentielles sont d'avoir un lieu de vie avec des appartements, un hôtel, un bar-restaurant, des entreprises, des espaces verts, des espaces de coworking ou encore des lieux culturels ! Affaire à suivre !



L'entreprise, connue pour ses cocottes ovales, compte actuellement 270 salariés et 100 intérimaires sur le site mervillois. C'est à partir d'octobre 2022 que l'usine ouvrira sa nouvelle ligne de production, embauchant à cette occasion de nouveaux collaborateurs !

Des réunions d'information ont déjà eu lieu, notamment le 28 avril à la CCFL où près de 90 personnes étaient présentes.

Les profils recherchés :

Staub recherche en priorité des opérateurs de production. Aucun diplôme n'est exigé, mais une expérience en production est souhaitée. Les reconversions professionnelles sont également les bienvenues.

Staub propose principalement de longues missions en intérim pouvant déboucher sur une embauche en CDI



Comment candidater ?

Envoyez votre CV par mail : recrutement@staub.fr

Ou déposez directement votre CV papier à l'accueil :
Staub Fonderie - Rue des Fondeurs, 59660 Merville

Flandre Lys : un territoire ambitieux

Les ambitions et objectifs sont présents ! L'élaboration d'une feuille de route se profile en collaboration avec l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque (AGUR).

Les premiers mois de l'étude ont consisté à l'élaboration de divers diagnostics du territoire : l'économie, l'emploi, les énergies ou encore le positionnement de la CCFL dans son environnement.



C'est à travers un atelier animé par l'AGUR le lundi 16 mai dernier, qu'une synthèse de ce diagnostic a été présentée à des élus, des acteurs économiques et des partenaires de la CCFL.

Philippe Pruvost, Vice-Président au développement économique et acquisitions foncières, a également rappelé en préambule l'ambition de la CCFL et l'analyse des opportunités et faiblesses du territoire.

Misant activement sur le développement économique du territoire, votre Communauté de communes Flandre Lys travaille actuellement sur la stratégie de la décennie à venir.



Fort de ces constats, les participants ont pu travailler sur 4 tables rondes sur les thématiques suivantes :

- Diversification économique et entrepreneuriat
- Compétitivité et développement endogène
- Economie de proximité et tourisme
- Attractivité et marketing territorial

L'idée étant de faire germer des actions permettant à la collectivité d'être encore plus performante sur ces thématiques.

Cet après-midi a été riche en échanges et s'est terminée avec beaucoup de propositions et d'actions à mettre en place !



Retour sur la soirée économique 2022

Après un report dû au contexte sanitaire, la traditionnelle soirée économique a finalement eu lieu en mars dernier. Durant cette soirée, 146 acteurs économiques du territoire étaient présents. Une occasion de se rencontrer et de partager !



Ont été présentés : le bilan de la période COVID, une volonté d'accentuer l'économie circulaire sur le territoire et des projets phares à l'échelle du territoire Flandre Lys !

Nous retiendrons notamment le développement de l'aérodrome de Merville, projet pour lequel la CCFL a reçu un engagement de soutien du Président de la Région, Xavier Bertrand, ainsi que la réhabilitation de la friche Safilin sur la commune de Sailly-sur-la-Lys qui sera un lieu de vie mixant de manière harmonieuse du loisir, de la culture, du commerce et des activités économiques.



Une soirée sous le signe du développement durable dont nous retiendrons que « De petites graines naissent de grands projets ! »

Focus sur : Pépinière & Hôtel d'entreprises Flandre Lys

Située sur l'ancienne friche Madeleine à la Gorgue et réhabilitée en 2010, la Pépinière et l'Hôtel d'entreprises ont pour volonté première d'accompagner les petites et moyennes entreprises dans leur développement.



Ainsi, la Pépinière propose 11 bureaux de 20 à 50m² et 5 ateliers de 80 à 120m² et comprend la mise à disposition d'une salle de réunion, de deux cuisines communes ou encore d'un photocopieur et de vidéosurveillance.

Actuellement, 6 entreprises (Ekinox, Déménagement Bernard et fils, Leroy TP, Thera Concept, Nalaho, Ovatys) occupent 6 bureaux et un atelier. La Pépinière est d'ailleurs l'occasion pour certaines d'entre-elles de travailler ensemble.

Il reste :

3 ateliers d'environ 115-120 m²

5 bureaux d'environ 20m²

Lancez-vous !

Dossier de candidature et renseignements sur www.cc-flandrelys.fr

Aménager et préserver l'environnement

La simplification des consignes de tri !

Depuis le 1er janvier 2020, de nouvelles habitudes de tri sont venues bouleverser notre quotidien. Pourquoi ? Et surtout quel en est l'impact sur notre quotidien et sur l'environnement ?

Face à la volonté de recycler de plus en plus afin de réduire l'utilisation de matières premières, le SMICTOM des Flandres a répondu à l'appel à projet de CITEO sur l'extension des consignes de tri.

La Communauté de communes Flandre Lys adhère au SMICTOM des Flandres pour le traitement des déchets, le territoire Flandre Lys a donc été retenu pour répondre à l'objectif fixé par la loi Grenelle de 2009 : **recycler 75%** des déchets en 2022.



Un tri simplifié ...

Pour rappel, l'extension des consignes de tri permet de mettre tous les emballages dans le bac des recyclables (bac jaune). Ce qui intègre les emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : pots de yaourt, sachets, emballages sous vide, barquettes, capsules à café, films alimentaires, tubes, boîtes et couvercles.

Un environnement plus respecté ...

Cette extension des consignes présente de nombreux avantages. Elle améliore la valorisation des emballages et permet de réduire le coût de leur traitement et donc les montants des factures.



Cette année, compostez !

En 2022, les tarifs des composteurs sont en baisse à la CCFL ! L'occasion idéale de s'y mettre !

Volume du composteur	Tarifs 2022
820 litres	19 €
570 litres	16 €
300 litres	13 €

Quelques conseils :

Après avoir placé votre composteur dans un endroit ombragé et à l'abri du vent. Voici les déchets organiques compostables :

- Les déchets de cuisine : coquilles d'œufs, épluchures, sachets de thé ou de tisanes, marc et filtres à café, restes de repas d'origine végétale cuit ou cru sans sauce, fruits et légumes, etc.
- Les déchets du jardin : feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, mauvaises herbes non montées en graine, etc.

N'y mettez pas : les restes de viandes, poissons, laitages, plantes malades, huiles, poussières et le contenu de sacs d'aspirateur.



Optimisation de la collecte

Grâce aux efforts effectués ces dernières années, une baisse significative des quantités des déchets collectés a été enregistrée sur notre territoire.

Aujourd'hui, la majorité des habitants de la Communauté de communes Flandre Lys (CCFL) utilise le service de collecte **moins d'une fois** tous les 15 jours.

C'est pourquoi, afin d'optimiser le coût du service tout en veillant au respect de l'environnement, la fréquence de collecte des bacs de déchets recyclables (bacs jaunes) a changé cette année, passant à un ramassage tous les 15 jours.

Soucieuse de faire un geste à destination du pouvoir d'achat des ménages et forte d'une bonne gestion du service, la CCFL a décidé d'accompagner **la réduction de la fréquence de collecte par une baisse des tarifs 2022 de la redevance incitative.**

Pour rappel, voici un récapitulatif des jours de collectes de l'année 2022 selon les communes :

	Bacs jaunes – recyclable	Bacs noirs – ordures ménagères
Haverskerque	Lundis après-midi - Semaines impaires	Tous les jeudis matin
Merville	Mercredis après-midi – semaines paires	Tous les jeudis matin
Lestrem	Lundis après-midi - Semaines paires	Tous les lundis matin
Estaires	Lundis matin - Semaines paires	Tous les mardis matin
La Gorgue	Lundis après-midi - Semaines paires	Tous les lundis matin
Sailly-sur-la-Lys	Lundis matin - Semaines paires	Tous les mardis matin
Fleurbaix	Lundis matin - Semaines paires	Tous les jeudis matin
Laventie	Lundis après-midi - Semaines impaires	Tous les lundis matin



Les collectes du matin débutent à 6h. Merci de sortir vos bacs la veille ou avant 6h.

Les collectes de l'après-midi peuvent prendre fin vers 21h30.

Attention, suivant votre commune, le jour de collecte peut être différent selon le bac (jaune et noir).

Les nouveautés de la base nautique !

Les beaux jours sont de retour en Flandre Lys, l'occasion de venir tester les nouveautés de la base nautique !



Après le succès rencontré par les vélobulles (tricycles électriques) l'année dernière, c'est au tour du donuts boat de faire son arrivée à la Base Nautique.

Il s'agit d'un bateau électrique sans permis de **7 places** en forme de donut. Dans celui-ci, un barbecue est à disposition au centre ainsi qu'une enceinte connectée.



La base nautique propose également :

- **Activités nautiques :**
Pédalo, bateau électrique 5 places, canoë, kayak, paddle
- **Activités terrestres :**
Location de VTT, vélo électrique, vélobulles, tir à l'arc
- Possibilité de se promener dans le site et de profiter des tables de tennis de table.

Parmi les nouveautés de l'année, le paiement par **carte bancaire** est désormais possible !

Nouveau : Être Epicurieux en Flandre Lys, le guide touristique 2022 !

Amoureux de sport, de balades en tout genre, de patrimoine, de bons restaurants, ou encore de sensations fortes ?

Retrouvez toutes les activités nautiques, aériennes et terrestres ainsi que les restaurants et hébergements du territoire dans le nouveau guide de tourisme !

Téléchargez la version dématérialisée sur
www.tourisme-flandrelys.fr

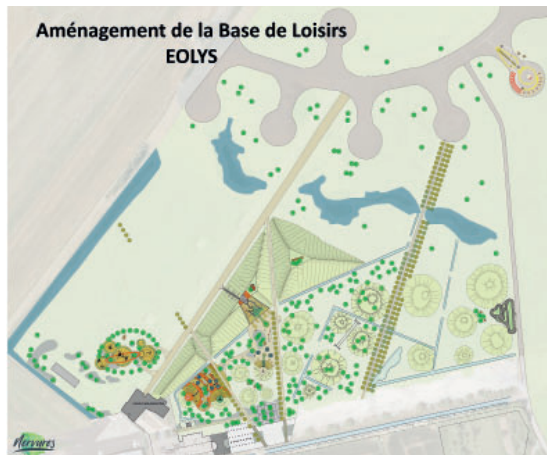


La base de loisirs EOLYS fait peau neuve !

Construite en 2010, la base de loisirs Eolys est fermée depuis avril 2022 pour cause de travaux.



Au programme de ces travaux : 3 aires de jeux supplémentaires avec tyroliennes et toboggan verront le jour, 3 nouveaux terrains de pétanque, une piste de Pump-track, parcours vélo et un grand préau !



Cofinancé par



1 000 000€



191 145€ (pumptrack)



Retour sur le Cap Santé

Le jeudi 12 mai dernier, se tenait la 5^{ème} édition du Cap Santé à la salle Pierre Sizaire de Merville.

Cet événement à destination des jeunes et des adultes avait la particularité, cette année, d'être mixé avec un forum sénior.



Durant la journée, 500 personnes ont pu découvrir 35 stands axés sur le bien-être, le sport, l'environnement santé, la nutrition, les addictions, etc. Les visiteurs ont également pu participer à des ateliers : sport adapté sur ordonnance, essai des vélos à assistance électrique Velysoo, création d'une crème naturelle, séances de sophrologie. Des conférences ont également rythmé la journée.



CLÉA : De nouveaux artistes en résidence sur le territoire !

Depuis maintenant onze ans, Flandre Lys accueille des résidences d'artistes dans le cadre de différents dispositifs et notamment le Contrat Local d'Education Artistique (CLEA).

RÉSIDENCE D'ARTISTES

À travers le CLÉA, les artistes interviennent donc en milieu scolaire, périscolaire, associatif et auprès de toutes autres équipes éducatives qui le souhaitent.

Qui sont-ils ?



Baptiste Cozzupoli est un artiste photographe qui mêle photographie sociale à des prises de vue mises en scène. Il travaille sur le reportage, d'inventaire sur le monde qui l'entoure, passant de mises en scènes travaillées à une photographie instantanée plus sociale. Dans ses

différents travaux, il passe du photomontage au réel, du drôle à l'étrange, l'humain étant le plus souvent le fil conducteur de ses questionnements.

Victoire Vincent est graphiste, illustratrice et colleuse d'images. Elle recrée des narrations à partir d'images venant d'autres artistes pour le faire parler autrement. Elle travaille également en collaboration avec des collectifs artistiques ou compagnies des arts de rue, animations d'ateliers... Le collage



devient une de ses formes d'expression privilégiée : créer des situations ou des paysages, construire ou déconstruire un faux-semblant.

Ensemble, ils invitent à poser un autre regard sur le quotidien !



Cette année, Baptiste Cozzupoli, artiste photographe et Victoire Vincent, graphiste ont sillonné notre territoire à la rencontre d'habitants et de professionnels de l'éducation pour des projets artistiques et insolites.

Quels ont été leurs projets ?

Ils ont mélangé et proposé différentes animations auprès des publics Flandre Lys :

- bouilles de bébés,
- bibliomaton en médiathèques,
- portraits originaux de nos habitants,
- ateliers créatifs dans nos écoles, collèges, lycées...

Il s'agissait d'illustrer le thème
"Portraits, Paysages en Flandre Lys".

Cette Résidence Flandre Lys est définie « Tout au long de la vie » dans le but de viser un large public, du bébé à la personne âgée.



Retrouvez leurs travaux sur
le compte Instagram du CLÉA :

@clea_flandre_lys



Pour les jeunes parents !

Retrouvez les nouvelles dates
des réunions couches lavables :

- Mercredi 7 septembre
- Vendredi 18 novembre

Les familles qui s'engagent dans cette démarche, bénéficient gratuitement d'un kit de couches lavables d'une valeur de 250€ !

DIS-MOI

DIX MOTS

qui (d)étonnent



La Communauté de communes Flandre Lys et plus particulièrement son réseau de médiathèques L'Esperluette participe à l'évènement national « Dis-moi, dix mots ». Il s'agit d'une opération de sensibilisation à la langue française proposée par le Ministère de la Culture.

Cette édition intitulée « Dis-moi dix mots qui (d) étonnent ! » a pour thématique la capacité des mots à créer de l'étonnement. Chacun est invité à s'emparer de cet évènement pour sensibiliser, petits et grands, sous forme littéraire ou artistique, à la langue française.

Pour cela, Flandre Lys a confié à la compagnie Racines Carrées la mission d'illustrer ces dix mots tout en danse et en slam, avec Y Will et Cécile.

« kaï, farcer, divulgâcher, tintamarre, pince-moi, saperlipopette, médusé, décalé, ébaubi et époustouflant »

Ces artistes associés aux projets de notre territoire, interviendront à nouveau dans les centres de loisirs cet été et à la rentrée de septembre pour une tournée "Monte et Souris".



C'est l'été en Flandre Lys

VENEZ PROFITER DES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET TERRESTRES
DE NOTRE BASE NAUTIQUE À HAVERSKERQUE !



HORAIRES, ACTIVITÉS ET RÉSERVATION
SUR WWW.TOURISME-FLANDRELYS.FR

Retrouvez-nous :



Application mobile
intercommunale



500 rue de la Lys
59253 La Gorgue



03 28 50 14 90



contact@cc-flandrelys.fr



www.cc-flandrelys.fr
[Facebook.com/ccflandrelys](https://www.facebook.com/ccflandrelys)